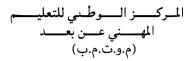
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE وزارة التكوين والتعليم السمهنين

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Centre National de l'Enseignement Professionnel à Distance (CNEPD)





COURS DE GESTION D'ENTREPRISE

SÉRIE 01

INTRODUCTION GÉNÉRALE AU COURS D'ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE

Le cours d'économie de l'entreprise que nous vous proposons vous permettra de rentrer dans le monde de la production par le biais d'une institution nommée « ENTREPRISE ».

Aussi, il vous permettra d'acquérir une meilleure connaissance de l'entreprise, et d'avoir une meilleure vision des problèmes qu'elle rencontre.

Ainsi, à l'issue de l'étude de votre cours, vous serez en mesure de :

- Définir ce qu'est une entreprise, comment naît-elle et de quelles façons se développe-t-elle ;
- Situer la place et le rôle de l'entreprise dans l'économie nationale ;
- Montrer les mécanismes de fonctionnement et gestion de l'entreprise, ainsi que ses modèles d'organisation ;

Vous ne serez pas dépaysés. Les leçons sont accompagnées de schémas, et illustrées d'exemples concrets tirés de la réalité économique et sociale de l'entreprise.

LEÇON 01: NOTION D'ENTREPRISE

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE: À la fin de cette série, le stagiaire doit être capable d'identifier les notions d'entreprise.

PLAN DE LA LEÇON:

INTRODUCTION : RAPPEL HISTORIQUE SUR LES PRINCIPES D'ORGANISATION

LEÇON N° 01 : DÉFINITIONS

I – DÉFINITION DE L'ENTREPRISE

II- OBJECTIF DE L'ENTREPRISE

III- CONSTITUTION DE L'ENTREPRISE

INTRODUCTION:

HISTORIQUE SUR LES PRINCIPES D'ORGANISATIONS:

La production est l'activité économique qui a pour but de répondre aux besoins de l'homme. Pour satisfaire cette demande, il appartient à l'entreprise de s'organiser en fonction de cet objectif.

Cette organisation remonte dans l'ancien temps où l'artisan faisait son travail selon une méthode empirique (héritée) à l'aide d'outillage personnel) et n'utilisant presque pas de moyens mécaniques (exemple du bûcheron).

L'artisan est devenu maître de son activité tout en réalisant sa tâche avec plus d'habileté.

Cette pratique artisanale s'est transformée par l'utilisation de la force motrice (introduction de l'électricité, du moteur mécanique, pression ...etc).

L'utilisation d'équipements et de moyens de plus en plus coûteux a amené l'artisan à orienter sa production de manière à s'assurer une rentabilité des investissements consentis (acquisition d'équipements)

De cette orientation de la production résulte une spécialisation des tâches et une division du travail, qui ont donné à leur tour naissance à un moyen de calcul économique rationnel.

Le producteur doit s'organiser par l'application de méthodes rationnelles en vue de produire dans les délais et avec une connaissance exacte des prix de revient. De l'exactitude de ses prévisions économiques dépend l'utilité réelle des biens produits.

La réussite d'une entreprise dépend essentiellement de son bon fonctionnement avec une meilleur utilisation des facteurs de production ceci relève de l'œuvre d'une organisation adéquate de l'entreprise.

LEÇON N° 1 : DÉFINITIONS

I - DÉFINITION DE L'ENTREPRISE :

Pour François PERROUX, économiste français : « L'entreprise combine des facteurs de la production » en vue d'obtenir un produit qu'elle écoule sur le marché. Elle ne tend pas immédiatement et principalement à satisfaire les besoins de ses membres. Pourvu qu'elle puisse vendre son produit au coût ou au dessous du coût, l'entreprise est satisfaite.

Elle répond à l'appel des besoins solvables sur le marché, elle se conforme à la hiérarchie de leur solvabilité et non à celle de leur urgence appréciée en termes de laboratoire ou par référence à la morale d'un groupe ».

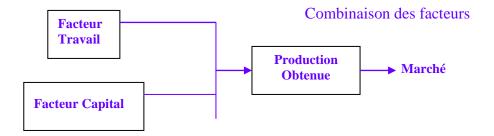
Cette définition met l'accent sur les aspects suivants :

- 1-L'entreprise combine les facteurs de production et détermine les Produits qu'elle aura à fabriquer ;
- 2 Elle agit dans un cadre déterminé « LE MARCHE » ;
- 3- Elle mène ses actions en vue d'obtenir un profit, donc elle se trouve responsable financièrement de ces actions (bénéfices ou pertes).

II - OBJECTIF DE L'ENTREPRISE:

Le but essentiel de l'entreprise est d'entreprendre, de réaliser et de tenter une recherche permanente d'un profit, par conséquent elle procède à des combinaisons des différents facteurs de production (travail / capital) de telle sorte à dégager une meilleure rentabilité et une certaine efficience économique.

La réussite d'une entreprise se mesure par rapport au profit obtenu de son activité.



Par contre l'entreprise et l'établissement à caractère public (exemple : L E.T.U.S.A pour le transport), agissant dans le cadre d'un intérêt collectif, la rentabilité n'est pas l'objectif premier.

L'efficience économique n'est pas recherchée donc le déficit de l'activité de la R.S.T.A est pris en charge par la collectivité (l'Etat).

III - CONSTITUTION DE L'ENTREPRISE :

Les éléments qui concourent à la constitution de l'entreprise sont d'ordre financier, économique technique et humain ;

L'ensemble de ces éléments doit être comblée et mis en œuvre par une organisation durable de façon à avoir une direction et une gestion capable d'atteindre les objectifs fixés par l'entreprise.

1- Aspect financier:

La mise sur pied d'une entreprise nécessite une accumulation de capitaux financiers importants, c'est ce qui représente l'investissement qui se traduit par l'acquisition de terrains de bâtiments d'équipements, de matières premières et d'un fond de roulement ou de fonctionnement de l'entreprise.

Cet investissement est constitué par :

- Les capitaux qui proviennent des fonds propres des actionnaires de l'entreprise ;
- Les capitaux d'emprunts obtenus auprès des banques dont l'entreprise à la charge de supporter les frais financiers (paiement des intérêts) et le remboursement de l'emprunt.

2- Aspect économique :

L'entreprise doit exploiter les informations internes (comptables) et externes liées au marché de produits finis, de matières premières, financières ainsi que celle de ses concurrentes).

L'usage des méthodes modernes, de statistiques, de gestion et d'économétrie facilitera le traitement des données économiques et comptables de telle sorte à déterminer une prévision fiable et une démarche à poursuivre par l'entreprise pour la réalisation de cet objectif (répondre à la demande solvable).

3- Aspect technique:

Le choix des équipements est fait par l'entreprise de manière à l'adapter au produit à fabriquer d'une part, et d'autre part en tenant compte des éléments de rentabilité économique et financière (qualité, délai, prix de revient ...etc.).

4- Aspect humain:

Le travail intervient comme un facteur de production après le capital. Son utilisation doit être rationnelle et doit répondre aux techniques visant à accroître le rendement des travailleurs par le système de chronométrage des tâches et simplifiant les processus d'exécution des mouvements, exemple du travail à la chaîne (les chaînes de montage des véhicules).

Pour augmenter le rendement des travailleurs l'entreprise doit adopter une politique ou un système de rémunération des travailleurs (quelque soit le niveau de qualification) de manière à permettre l'adhésion de ces derniers à la réalisation de l'objectif fixé.

LECON N° 2 : LA CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

- I- CLASSIFICATION DES ENTREPRISES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ
- II- CLASSIFICATION DES ENTREPRISES PAR BRANCHES D'ACTIVITÉ
- III- CLASSIFICATION DES ENTREPRISES SELON LEURS TAILLES
- IV- CLASSIFICATION DES ENTREPRISES SELON LA NATURE JURIDIQUE

<u>LECON N° 2</u>: LA CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Dans le sens de l'organisation, il est apparu comme une nécessité absolue de procéder à une classification des entreprises, selon un ensemble de caractères (ou de critères) qui leurs sont communs ou homogènes.

I – CLASSIFICATION DES ENTREPRISES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ :

L'ensemble de l'activité économique d'une nation se répartit en trois (3) grands secteurs d'activité : primaire, secondaire et tertiaire.

Selon l'activité de chacune des entreprises, elle fait partie de l'un des trois secteurs.

1. Secteur primaire:

Ce secteur regroupe les activités pour les quelles le facteur naturel est prépondérant, <u>exemple</u> : l'agriculture, la pêche et les activités forestières

2. <u>Secteur secondaire</u>:

Ce secteur correspond à l'activité de transformation des biens matériels y compris l'activité d'extraction manières exemple : les industries, les mines, les textiles, la sidérurgie, l'électricité, les industries mécaniques et électrique...etc.

3. <u>Secteur tertiaire</u>:

Cette activité correspond à celle des entreprises prestataires de services. Nous citons comme exemple : les entreprises de commerce, de distribution, de transport, les entreprises financières (banques), les assurances, les spectacles et les loisirs...etc.).

4. Le nouveau secteur : « Quaternaire »

La notion du secteur quaternaire est utilisée pour désigner la partie moderne de l'activité économique. Les travailleurs des secteurs de communication, de l'information, de la recherche, de l'informatique sont classés dans ce nouveau secteur dit «Quaternaire».

II- CLASSIFICATION DES ENTREPRISES PAR BRANCHE:

Les entreprises peuvent être regroupées en sous-ensembles d'entreprises qui utilisent les mêmes matières pour fabriquer des produits (bien) analogues, ou produisent des services d'un même type.

Cette classification obéit à la définition de la branche faite par la comptabilité nationale à savoir une branche est constituée par l'ensemble des entreprises (ou sociétés) produisant un produit ou une gamme de produits donnés. La production d'une entreprise peut relever d'une ou plusieurs branches.

1- Branche: Textiles

Cette branche regroupe toutes les entreprises de tissage et de confection. Exemple : COTITEX, ELATEX, ECOTEX, REDMAN, CHREA, HANINI ...etc.

2- Branche: Matériaux de construction

Elle regroupe toutes les entreprises qui participent à la production des matériaux destinés principalement à la construction :

- Le ciment :

Les entreprises régionales du ciment (Est, Ouest, Centre et Chlef). ERCE, ERCC, ECDE, ERCO.

- Les briques et les tuiles (produits rouges) :

Entreprises régionales de produits rouges EPRC, EPRE.

- Les agrégats:

Les entreprises de granulats ainsi que toutes les entreprises communales et privées produisant du gravier de carrière.

- <u>Céramique sanitaire</u>:

Les entreprises productrices de céramique, de carreaux, (faïence), lavabos, éviers de cuisine en céramique

3- Branche: BOIS, LIEGES ET IMPRIMERIES:

Cette branche regroupe toutes les entreprises de transformation de bois, de liège (E.N.E.T.B, E.N.M.G.P, E.M.E, E.N.L....etc). Et celles qui produisent et transforment le papier (E.N.E.P.A.C, C.E.L.P.A.P) ainsi que toutes les entreprises qui ont pour activité principale l'impression (les imprimeurs).

NB:

Nous vous proposons l'une des deux classifications par branche de l'économie utilisée par la comptabilité nationale. Il est à signaler que la première classification est celle qui est dite résumée, elle compte 22 branches (Cf. Liste jointe). Et la deuxième classification comprend 94 branches, elle est dite détaillée (pour celle-ci nous ne voyons pas l'utilité pédagogique de vous la communiquer).

- Liste des branches d'activité à 22 postes :
- **1-** L'agriculture, la pêche, la chasse, la sylviculture et l'exploitation Forestière (y compris la vinification).
- **2-** L'eau et l'énergie.
- **3-** Les hydrocarbures ;
- 4- Les services et travaux publics pétroliers ;
- 5- Les mines et carrières ;
- 6- Les industries sidérurgique, métallique, mécanique, électrique (I.S.M.M.E);
- 7- Les matériaux de construction, céramique et verre ;
- **8-** Les bâtiments et travaux publics (non pétroliers) ;
- 9- La chimie, le caoutchouc, les plastiques ;
- **10-** Les industries agro-alimentaires, les tabacs et allumettes ;
- 11- Les industries textiles, bonneterie, confection;
- 12- Les industries des cuirs et chaussures ;

- 13 Les industries du bois, liège, imprimerie ...etc;
- 14 –Les industries diverses :
- 15-Les transports et auxiliaires des transports et de Communication (Algérie poste);
- 16 Le commerce ;
- 17 Les hôtels, restaurations, café;
- 18 Les services fournis aux entreprises ;
- 19 Les services marchands fournis aux ménages ;
- 20- Les établissements financiers ;
- 21 Les affaires immobilières ;
- 22- Les services non marchands fournis à la collectivité.

III - CLASSIFICATION SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE:

La classification des entreprises selon la taille doit obéir à un critère unique pouvant représenter l'importance réelle de l'activité.

Ainsi, il est difficile de déterminer un critère de classification.

On peut retenir les critères suivants :

1- Le nombre de travailleurs :

- Petites entreprises (type artisanal) 1 à 10 salariés ;
- Moyennes entreprises 10 à 500 salariés ;
- Grandes entreprises plus de 500 salariés.

Ce critère perd son importance dans le cas où une entreprise assure une grande production avec un effectif (personnel) réduit.

Exemple:

Les unités de production robotisées ou les unités d'injection plastique.

2- Le chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est un élément facile à déterminer selon lequel les entreprises sont classées par ordre d'importance.

Cet élément permet de mesurer la part de la valeur ajoutée crée par l'entreprise, c'est à dire en faisant la différence entre le chiffre d'affaire et le coût d'achat des matières et services achetés aux autres entreprises.

Pour comparer les entreprises qui ont la même activité, on peut les comparer selon le volume de la production (exemple : tonnes de ciment, nombre de véhicules fabriques), les capitaux engagés pour la production (matières premières, énergies consommées).

IV- CLASSIFICATION SELON LA NATURE JURIDIQUE:

Cette forme de classification intervient seulement dans le but de préciser les relations internes ou externes de l'entreprise et de déterminer les responsabilités d'ordre juridique et financière découlant des droits contractuels ou légaux.

On distingue:

1- Les entreprises individuelles :

Elles sont plus nombreuses dans l'agriculture, le commerce de détail, les activités de réparation (les artisans).

2- Les sociétés de personnes :

C'est l'association de deux ou plusieurs personnes qui conviennent de mettre quelque chose en commun en vue de partager le bénéfice qui en résulte.

3- <u>Les S.A.R.L</u>: (Sociétés à responsabilité limitée)

4- Les sociétés de capitaux :

- Les sociétés par actions ;
- Les sociétés anonymes.

1- Les syndicats:

Ils regroupent les entreprises de même nature pour le soutien des intérêts professionnels.

2- Les holdings:

Ils contrôlent financièrement plusieurs entreprises.

3- Les fondations :

Généralement leur but consiste en une assistance collective

4- Les administrations publiques à caractère industriel :

Elles représentent un secteur important de l'économie nationale et prennent des formes différentes :

- Les prestations de service public (Algérie poste);
- Le contrôle et la mise en valeur du domaine (des eaux et forêts):
- Les industries : L'ensemble des entreprises et sociétés nationales - SNTA - ENTV- SNTF- ENAL- EREM-COTITEX- ECOTEX ...ETC.

5- Les professions libérales :

L'exercice est soumis aux règles de l'ordre de la profession (L'ordre des médecins, l'ordre des avocats...etc.) où dans certains cas, l'on constate un regroupement de spécialités (cliniques médicales, cabinets d'organisation ...etc.).